

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique PEB

**De :** > jimmybl (par Internet) <jimmybl@hotmail.fr>

**Date :** 22/10/2020 23:33

**Pour :** "ddtm-enquete-peb@pyrenees-orientales.gouv.fr" <ddtm-enquete-peb@pyrenees-orientales.gouv.fr>

Madame, Monsieur bonjour,

Je vais vous raconter une histoire que je répète depuis début avril 2019:

J'ai fais construire une maison à Pia dans laquelle j'ai emménagé en janvier 2019. J'ai choisi cette ville car elle n'était ni concernée par le risque inondation ni par le PEB.

Cette situation n'a pas duré longtemps, puisque début avril 2019, seulement 3 mois après mon emménagement , j'ai commencé à subir quotidiennement les nuisances sonores diurne et nocturne des écoles de pilotage basées à l'aéroport de Perpignan. Puis je me suis rendu compte que les vols commerciaux décollaient également pile au dessus de chez moi dès que le vent marin soufflais.

Donc j'achète un terrain constructible dans un lotissement, dans une ville de 10 000 habitants, tout ça à été autorisé par la mairie, la préfecture, et encouragé par l'Etat avec la mise en place d'un ptz pour encourager la construction d'une résidence principale. Puis une fois que tout les terrains sont vendus, que toutes les parcelles sont en construction ou sur le point d'être construites, on vient dire au habitants ( aux gros beauf de riverains qui ne comprennent rien à rien) à travers l'élaboration d' un nouveau PEB que : " Attention, si vous construisez ici, vous allez être exposé à 50 db de moyenne en 24h., il faut donc adapter votre logement en conséquence car cela est reconnu comme gênant." Sachant que le PEB( et là je ne fait que citer un passage du contrendu de la CCE) n' à aucun impact sur les logements déjà construits.... Ce PEB est donc inutile, enfin inutile pour la protection des populations, mais pourquoi le faire alors ?? Aah oui je sais... Et là encore je cite le contrendu de la CEE : " car sinon l' aéroport risque de se retrouver dans une situation délicate". Olalaaa, le pauvre aéroport va se retrouver dans en situation délicate.... Et la situation des milliers d'habitants exposés aux nuisances sonores dans tout ça ?? Ah oui.... Là aussi je sais, c'est pas grave pour eux car l'aéroport est un formidable outil de développement économique pour le territoire.Grâce à lui on vas pouvoir remplir les stations de ski et transformer des milliers de km2 de zones urbanisées en usine à formation de pilotage !! (des barres de. rire vos contrendus, je vous jure)

J'aimerais comprendre, le PEB est un document d'urbanisme qui sert à éviter l' exposition de nouvelles populations aux nuisances sonores, ou à protéger et à développer les aéroports ?? Heureusement qu'il y a la CCE (commission consultative de l' environnement) pour veiller aux grains et qui constitue une "formidable instance de dialogues entre les différents acteurs". J'ai plutôt l'impression qu'il s'agisse d'une CAPAPA (commission de l'aéroport par l'aéroport pour l'aéroport), qui impose et adapte ces décisions en fonction des ambitions économiques du moment.

Aujourd'hui je ferais n'importe quoi pour déplacer mon logement.

On m'a imposé un rôle, celui de "riverain exposé aux nuisances sonores " et je vous assure que si j'avais était correctement informé, je n'aurais pas choisi celui la.(franchement un trait sur une

carte avec écrit "trajectoire" c'est trop demandé ?? )

Ce PEB est une aberration environnementale, une erreur de santé publique et il est hors de question que je vive comme ça.

L'enquête publique n'est même pas visible sur le site de la mairie de Pia... Par contre il y a les horaires du vide grenier... Tout est dit.

Jimmy Boyer-Loizeau

PS : y a t il un jour un projet de PEB qui a été modifié suite à l'avis d'un ou plusieurs Maires ou suite au résultat d'une enquête publique ?

·  
Téléchargez [Outlook pour Android](#)